



4.1 Personnel titulaire et stagiaires de la F.P.T.

ARRETE DU MAIRE N°2026/01 PC

Portant tableau annuel d'avancement de grade-Année 2026

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux pour l'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} Classe

Le Maire de SAINT-ANDRE-LE-COQ,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°2006-1691 du 22/12/2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

Vu la délibération n° 57/2016 du 20 octobre 2016 relative à la détermination des « ratios-promouvables » ;

Vu l'arrêté n° 2025/07 PC portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 1^{er} octobre 2025 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

ARRETE:

Article 1 : Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
<i>M. BARRI Diego</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	1	ancienneté
<i>Mme BOUVIER-GARZON Chrystelle</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	2	ancienneté

Total des agents promouvables : 2

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 1

Total des agents inscrits sur le tableau annuel : 2

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 1

Article 2 : La Secrétaire Générale de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme aux fins de publicité.

Fait à Saint-André-le-Coq, le 13 janvier 2026.

Le Maire, Dominique BUSSON,



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Publié par affichage le :